



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79	Note de mobilité SG/DES/2024-384 04/07/2024
--	--

Date de mise en application : 22/06/2024

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/07/2024

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'un emploi de sous-directeur de la stratégie, du pilotage et des ressources au service du numérique du secrétariat général du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) (administration centrale)

Destinataires d'information
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Vacance d'un emploi de Sous-Directeur

Vacance d'un emploi de sous-directeur de la stratégie, du pilotage et des ressources au service du numérique du secrétariat général du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) (administration centrale)

JO du 22 juin 2024

L'emploi de sous-directeur de la stratégie, du pilotage et des ressources au service du numérique du secrétariat général du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) est prochainement vacant.

L'emploi s'exerce à Paris (75007).

Description de la structure et missions principales de l'emploi

Le service du numérique du MASA définit les orientations et stratégies ministérielles concernant le numérique et l'administration des données publiques dans le secteur agricole, alimentaire et forestier public. Il pilote leur mise en œuvre. Il est composé d'environ 210 agents, localisés pour partie à Paris et pour partie à Toulouse, et est constitué de quatre entités :

- la sous-direction de la stratégie, du pilotage et des ressources ;
- le département des applicatifs et des services numériques ;
- le département de l'environnement de travail numérique aux agents ;
- le département des plateformes, de l'hébergement et des infrastructures.

En outre, un incubateur de services numériques est directement rattaché à la direction du service.

Le service du numérique joue un rôle pivot dans la modernisation de la fonction numérique au sein du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, avec une nouvelle approche des politiques publiques centrée sur l'utilisateur. En son sein, la sous-direction de la stratégie, du pilotage et des ressources est chargée de porter la conception, en lien avec les parties prenantes, des stratégies et doctrines liées au numérique et à l'administration des données publiques au sein du secteur agricole public. Elle assure leur diffusion.

Elle pilote la feuille de route ministérielle « numérique et données publiques » et contribue aux actions de modernisation et de simplification liées au numérique. Elle veille à la mise en œuvre des règles relatives à la sécurité des systèmes d'information en lien avec le haut fonctionnaire à la défense et à la sécurité. Elle appuie les directions et services porteurs des politiques publiques du ministère pour la qualification et le cadrage des projets, afin d'assurer la cohérence des systèmes d'information et de garantir le respect des stratégies et doctrines ministérielles.

Elle contribue à l'identification et à la mise en œuvre de projets de mutualisation numérique avec d'autres départements ministériels ou avec des opérateurs de l'Etat. Elle coordonne l'administration des données au sein du secteur agricole public. Elle assure la maîtrise d'ouvrage des systèmes et outils applicatifs transversaux, à

l'exception des outils liés à l'environnement numérique de travail de l'agent. Elle prépare et suit la programmation des investissements, des dépenses et des recettes en matière de numérique. Elle assure le suivi et la gestion des ressources humaines du service, contribue à la stratégie d'évolution des compétences et l'attractivité des emplois numériques.

La sous-direction comprend environ 45 agents. Elle est constituée de quatre bureaux :

- le bureau de la stratégie, de l'urbanisation, du pilotage et des données ;
- le bureau de la maîtrise d'ouvrage et de l'assistances à maîtrise d'ouvrage des systèmes transverses ;
- le bureau des ressources et du budget ;
- le bureau de la sécurité des systèmes d'information, qui comprend le centre ministériel de réponse aux alertes et incidents de cyber sécurité (CSIRT ministériel).

Profil recherché

Une expérience minimale de six ans d'activités professionnelles diversifiées et qualifiantes pour l'exercice des fonctions de sous-directeur d'administration centrale est requise.

Compétences :

Le candidat ou la candidate à cet emploi devra correspondre au profil suivant :

- des capacités d'analyse stratégique et de pilotage opérationnel ;
- des compétences en management d'équipe, dans un contexte où les agents de la sous-direction sont localisés sur deux sites : Paris et Toulouse ;
- des capacités relationnelles éprouvées, d'animation d'équipes pluridisciplinaires, à la fois techniques et métiers, et de représentation à haut niveau ;
- une très bonne connaissance des domaines relatifs aux politiques publiques du ministère ;
- des capacités à exposer un problème, à proposer des solutions, à solliciter un arbitrage et à rendre compte ;
- un grand sens de l'organisation et de la gestion des priorités ;
- une aptitude à la conduite du changement et un intérêt pour l'innovation ;
- des capacités de synthèse et d'expression.

Des connaissances en matière de gestion budgétaire seront un atout.

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont fixées par les articles 11 à 16 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat. La durée d'occupation de l'emploi est de 3 ans, renouvelable une fois. En application de l'article 13 du décret précité, la période probatoire est fixée à 6 mois. La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 50 000 € et 75 000 € et une part variable brute, dépendante des fonctions, des sujétions et de l'expertise, comprise entre 45 000 € et 55 000 €.

Un complément indemnitaire sera également versé en fonction de la manière de servir au cours de l'année précédente.

L'acquisition d'une habilitation au secret de la défense nationale est susceptible d'être requise pour cet emploi.

Procédure de recrutement

La procédure de recrutement est fixée par les articles 2 à 10 du décret du 31 décembre 2019.

L'autorité de recrutement est la secrétaire générale du MASA. L'autorité d'emploi est la secrétaire générale. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, sont transmises, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent Avis au Journal officiel de la République française, uniquement par courriel à la délégation à l'encadrement supérieur à l'adresse : des.sg@agriculture.gouv.fr.

Pour les fonctionnaires qui ne sont pas rémunérés par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, les candidatures seront accompagnées :

- d'un état des services établi par le service RH du corps d'origine ;
- du dernier arrêté de situation administrative dans le corps d'origine et dans l'emploi occupé ;
- des trois derniers bulletins de salaire.

Pour les agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, les candidatures seront accompagnées :

- d'une copie de la carte nationale d'identité ;
- de documents attestant de l'occupation effective des emplois mentionnés dans le curriculum vitae ;
- du dernier contrat de travail ;
- des trois derniers bulletins de salaire.

L'autorité de recrutement procède à la vérification de la recevabilité des candidatures. Elle en accuse réception et présélectionne les candidats à auditionner. L'audition des candidats est confiée à l'instance collégiale prévue par l'article 6 du décret du 31 décembre 2019 précité.

Elle est présidée par la secrétaire générale ou son représentant. A l'issue de la procédure, les candidats non retenus sont informés.

Formation

Les personnes nommées pour la première fois dans un emploi de sous-directeur suivront, dans les six mois à compter de leur prise de fonction, le séminaire des nouveaux sous directeurs. Ce séminaire interministériel de management combine notamment des apports théoriques, des témoignages de cadres dirigeants et des travaux de groupes.

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire suivront un module de formation adapté.

Déontologie

L'accès à cet emploi est soumis à l'obligation de transmission, préalablement à la nomination, de la déclaration d'intérêts prévue à l'article L. 122-2 du code général de la fonction publique.

Dans le cas où la personne retenue aurait exercé une activité dans le secteur privé au cours des trois dernières années qui précèdent, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées serait effectué préalablement à la nomination par l'autorité hiérarchique dans les conditions prévues par l'article L. 124-7 du code précité.

Contacts

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

M. Christophe Boutonnet, chef du service du numérique (tél. : 01-49-55-60-21), à l'adresse mail suivante : christophe.boutonnet@agriculture.gouv.fr.

Mme Stéphanie Frugère, déléguée à l'encadrement supérieur (tél. : 01-49-55-41-55), à l'adresse mail suivante : stephanie.frugere@agriculture.gouv.fr.

Références

Code général de la fonction publique

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de directions de l'Etat.

Arrêté du 6 février 2020 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.